



Ville de COURTENAY - CENTRE SOCIAL MAIRIE ANNEXE



OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h00
mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h00
jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h00
vendredi	9h - 12h

RESPONSABLE : CÉCILE DELPIANO
social@courtenay45.com

Horaires identiques
Après-midis sur rendez-vous

11 rue du Maréchal Foch 45320 COURTENAY
Tél. : 02.38.97.27.80 - Fax : 02.38.97.43.21

Rôle du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville a souhaité améliorer et développer les permanences sociales en les regroupant au sein d'une annexe. Organismes et associations assurent des accueils publics afin de répondre aux besoins de la population par des suivis appropriés et un travail de proximité.

Une salle de réunion permet aux associations la mise en place d'ateliers et l'organisation d'assemblées générales.

«L'Avenir de Courtenay» siège au 1^{er} étage - bureau 6.

Un chargé d'insertion accueille et oriente le public, établit la coordination entre les intervenants, les partenaires sociaux et la mairie. Il instruit les dossiers spécifiques (FUL, FAJ, RSA, Aides sociales) en collaboration avec le représentant du C.C.A.S.

Permanences Professionnels santé et social

ASSISTANTES SOCIALES

Par les référents de la Maison du Département du Montargois, Conseil Général du Loiret

- **Référencement social (Mme THIEBAUD)**

Jeudis : 09h00-12h00 / 13h30-17h00

Uniquement sur rendez-vous

bureau 3 / Rez de chaussée ;

- **Référencement professionnel (Mme HAYE)**

Uniquement sur rendez-vous : 09h00-12h00 / 13h30-17h00

bureau 3 / Rez de chaussée ;

(Sauf vacances scolaires)

POUR TOUT RENDEZ-VOUS AU CENTRE SOCIAL OU À VOTRE DOMICILE,
VEUILLEZ CONTACTER LEUR SECRÉTARIAT AU **02.38.87.65.46**.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Le jeudi 9h00 - 12h00 sans RDV

Le jeudi 13h30 - 16h30 **sur RDV (sauf vacances scolaires) au 3646**

Dépôt des feuilles de soins le même jour. Bureau 2 : 02.38.97.27.81

PMI - MAISON DU DÉPARTEMENT

ACCUEIL DES PARENTS ET ENFANTS

4^{ème} vendredi tous les deux mois

Salle de réunion : 02.38.87.66.62

MÉDECINE DU TRAVAIL

sur RDV au 02.38.28.31.00

Le mercredi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Bureau 2 (médecin) : 02.38.97.27.81 et 3 (secrétaire) au 02.38.97.27.82

Permanences associations

«FORMATION ACCUEIL PROMOTION»

sur RDV au 02.38.85.95.62

SUIVIS INDIVIDUELS POUR LA RÉINSERTION D'EMPLOI

(Recherche d'emploi, C.V, préparation aux entretiens professionnels, formations)

Mardi et jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h45

Bureau 5 - 1^{er} étage : 02.38.85.95.62

«GATINAIS EMPLOI»

sur RDV au 02.38.96.69.06

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE DE RÉINSERTION À L'EMPLOI

Prestations de services aux particuliers sur RDV

(VOIR LE PLANNING SUR LA PORTE DU BUREAU)

Bureau 4 - 1^{er} étage

PERMANENCE MAINTENUE UNIQUEMENT SI RENDEZ-VOUS

«MISSION LOCALE»

sans RDV 02.38.98.73.60

RÉINSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES MOINS DE 25 ANS

Le dernier jeudi du mois 9h00-12h00 et 13h30 - 16h00

Bureau 4 : 02.38.98.73.60

«MEMOIRE VIVE»

sur RDV pour la 1^{ère} séance

Mme Cécile Delpiano - 02.38.97.27.80

ATELIER MÉMOIRE POUR PERSONNES RETRAITÉES ET VALIDES.

Foyer logement de Courtenay 3^{ème} étage

Un vendredi sur 2 : 10h00 - 11h30

«C.I.D.F.F»

sans RDV 02.38.77.02.33

CENTRE D'INFORMATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Un juriste vous propose une information juridique gratuite et anonyme.

Le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois : 9h30 - 11h30

Bureau 2 : 02.38.98.53.76

AVENIR DE COURTENAY

1^{er} mercredi du mois de 9h00-12h00 sans RDV

Bureau 6 : 02.38.97.27.85 ou sur RDV au 06.87.21.82.53

PAUSE CAFÉ

PARENTALITÉ

1^{er} vendredi, tous les deux mois (consulter les dates affichées)

Salle de réunion : 9h30-11h30 sur RDV au 02.38.87.65.46

